

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira, en session publique ordinaire, à la Salle du Conseil et des Mariages,

Le MARDI 15 SEPTEMBRE 2026 à 9h00

Intervention de Monsieur Patrice RAFFARIN et Madame Véronique RICHEZ-LEROUGE, Conseillers Départementaux.

Ordre du jour :

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 24 juin 2026.

Affaires générales :

- Bilan des délégations du Conseil Municipal au Maire.
- Compte-rendu des commissions communales :
 - « Sport et Vie associative » du 7 septembre 2026
 - « Culture et Vie locale » du 9 septembre 2026
 - « Education et Jeunesse » du 14 septembre 2026.
- 4^{ème} édition du Festival Fleur de Sel – Projet de convention à intervenir entre la commune et le Département de la Charente-Maritime.
- Bureau d'Accueil Touristique – Projet de convention de prêt de locaux à intervenir entre la commune et la Communauté de Communes de l'Ile de Ré.
- Convention annuelle de mise à disposition de la Salle des Marais de la Prée au profit du TCBI dans le cadre de l'organisation d'activités sportives.

Finances :

- Association des Amis de la Chapelle Notre Dame des Marins – Demande de subvention.
- Budget Global 2026 de la Commune : Décision modificative n°3.

Personnel communal :

- RIFSEEP – Modifications.
- Projet de convention de mise à disposition d'un agent au profit du SIVOS.

Questions diverses

 **Le Maire,**
Alain POCHON